

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 01 FEVRIER 2020 à DIJON.

Etaient présents ;

Les représentants des 43 clubs suivant : ARBOUANS, ASNANS, AUXERRE LES CADETS, AUXONNE, BEAUJEU ET QUITTEUR, BELFORT 1^{ere}, BELFORT Savoureuse, BESANCON Arc Club, BRIENON, CHAGNY, CHALON, CHATILLON, CHENOVE, CHEVIGNY, COSNE Sur Loire, DIJON, DOLE, GRANVILLARD, GRAY, IS Sur Tille, JOIGNY, LONS LE SAUIER, LURE, MACON, MAICHE, MARCHAUX, MARSANNAY, MEURSAULT, MONETEAU, MONTCEAU, MOREZ, NEVERS, PASSAVANT LA ROCHERE, PORT sur Saône, ST APOLLINAIRE, ST MARTIN DU TERTRE, SEMUR en Auxois, SENS, ST JULIEN sur Suran, TAVAU, THISE, TORPES, VESOUL.

Les présidents des comités départementaux de COTE D'OR, du DOUBS, du JURA, de la NIEVRE, de HAUTE SAONE, de SAONE ET LOIRE, et du TERRITOIRE DE BELFORT.

Les membres du comité directeur suivant ; D BARRAUD, H BOUVIER, G COLLIN, M A DE GRANDIS, P FABIO, J L GAMARD, G GATEAU, C LAFOREST, C LECLAIRE, H MERLE, S MIGLIORINI, J L MITAUT, PUGEAUX S, V ROUGETET, H TOGGWILER, Y TRAPET, T VENANT, P CRENN.

Les cadres techniques Véronique CLERC et Patrice FRANCOIS.

Etaient excusés ;

Les 15 représentants des clubs de : Arcey, Besançon la Décoche, Saône, Vercel, Champagnole, ST Lupicin, La Charité s/ Loire, St Martin d'Heuille, Marnay, Epinac, Gueugnon, La Chapelle Thècle, Le Creusot, Fleury, Morvillars.
Le Président du CD de l'Yonne.

Les membres du comité directeur ;

Docteur P FONTAINE, E GAUBEY, C BASSO, G CHAMPION, V GRUT-HACHET.
Le C. T. S. Sébastien BRASSEUR.

Etaient absents :

Les 22 représentants des clubs de : Beaune, Belleneuve, Venarey-Lès-Laumes, Etupes, Pontarlier, St Claude, Avriigny, Dampierre sur Salon, Autun, Bourbon Lancy, Cluny, Etrigny, Louhans, Paray le Monial, Auxerre 1^{ere}, Bleneau, Villeneuve sur Yonne, Pourrain, ST Fargeau, Tonnerre, Belfort le lion, Valdoie.

Absent ; JM BULLE membre du comité directeur et Pierre VIROULET membre démissionnaire du comité directeur.

Accueil des participants à 14h00

Le secrétaire et son adjointe font émarger les représentants des clubs, 43 sont présents sur 80. Ils sont porteurs de 183 voies sur 280.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le président Christian LAFOREST ouvre la séance à 14h 30. Il souhaite la bienvenue à tous et particulièrement à Mme Christelle MARCANTOGNINI Présidente du CROS BFC.

Il excuse le Président de la FFTA qui devait être présent mais qui pour des raisons indépendantes de sa volonté, n'a pu arriver à Dijon.

Il excuse M le Directeur de la DRJSCS BFC ainsi que la Présidente du Conseil Régional BFC tous les deux retenus par d'autres activités.

Il rappelle l'ordre du jour.

Une minute de silence est respectée en mémoire de Yohan COQUINOT président du club des Archers Gaulois décédé en 2019.

Le président présente son rapport moral.

Voir document joint

Election complémentaire au comité directeur.

Après un appel à candidature en date du 18 décembre 2018 aucune candidature n'a été reçue à la date limite de dépôt le 02 janvier 2019.

L'Assemblée ordinaire est suspendue, le temps de procéder à l'élection de délégués des clubs BFC à l'Assemblée Générale de la FFTA ;

Election des délégués régionaux à l'assemblée générale de la FFTA.

Un appel à candidatures a été lancé le 14 décembre 2019 en même temps que l'invitation à l'Assemblée générale. Une liste de quatre candidats a été diffusée le 16 janvier 2020. Des bulletins de vote avec la liste des candidats ont été imprimés. Des bulletins vierges sont aussi mis dans les enveloppes de chaque club.

Le secrétaire, Gérard GATEAU, expose les modalités de l'élection à l'assemblée.

Secretariat: Gérard GATEAU 25 rue de la place Pageot 71300 MONTCEAU-LES-MINES Tel ;06 08 93 43 36 Email; gateaug49@orange.fr

Deux scrutateurs se proposent pour procéder à l'élection à bulletins secrets, Sylvaine MIGLIORINI et Hervé CHAUVIN.

Mise en place des opérations électorales dans une salle annexe.

L'élection se déroule sans problème, les 43 représentants des clubs ont votés. Les scrutateurs procèdent au dépouillement.

Résultat des élections .

Sur 183 voix possibles les quatre candidats ont obtenu ;

Gilles COLLIN	183 voix	élu
Marie Antoinette DE GRANDIS	183 voix	élue
Christian LAFOREST	183 voix	élu
Claude LECLAIRE	183 voix	élu

Il n'y a pas de suppléants

Le Président reprend le cours de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il présente les nouveaux Présidents et Présidentes des clubs.

Commission financière.

Le trésorier Jean Louis MITAUT expose le bilan de la saison.

Un résultat positif s'établit à 1488.07 euros pour un budget de 133466,09 euros.

Beaucoup d'investissements en médailles et matériel d'archerie.

Une provision est réalisée en vue des départs en retraite des deux cadres techniques.

Il répond aux différentes questions de l'assistance.

Les vérificateurs aux écritures Mme F DESIRE et M P BRECHENNACHER présentent leur rapport, ils confirment la bonne gestion du trésorier.

Le secrétaire procède au vote du bilan par appel.

A l'unanimité des votants, quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

Le trésorier présente le budget 2020, il répond aux questions de l'assistance.

Les montants des cotisations du comité régional restent inchangés.

Le secrétaire procède au vote par appel.

A l'unanimité des présents le budget est adopté.

Voir les documents joints.

Commission sportive.

Marie Antoinette DE GRANDIS fait le bilan de la saison et présente les actions de la saison 2020.

Voir document joint

Commission jeunes.

Jean Louis GAMARD expose le bilan de la saison 2019 et les perspectives 2020.

Il répond aux questions de l'assistance.

Voir document joint.

Commission parcours.

Yves TRAPET fait le bilan de la saison.

Voir document joint.

Commission arbitrage.

Philippe CRENN présente son rapport sur la saison écoulée et le prévisionnel 2020.

Prochaine réunion des arbitres le 27/09/2020.

Voir document joint.

Commission formation.

Valérie ROUGETET présente le bilan de la saison 2019 et le prévisionnel 2020.

Voir document joint.

Commission para archerie.

Hervé TOGGWILER fait le bilan des actions 2019 et présente les actions 2020.

Document joint.

Commission labellisation.

Le processus de labellisation va changer à partir de cette année 2020.

Les clubs qui devaient présenter un dossier fin d'année 2018 ont vu leur labellisation prolongée jusqu'en 2020.

Gérard GATEAU présente succinctement les nouveaux labels.

Il invite les clubs intéressés à préparer leur dossier sans attendre le début de la campagne de labellisation. Les référents départementaux sont à leur disposition pour les aider dans cette nouvelle démarche. Les documents leur seront renvoyés.

Voir document joint

Christian LAFOREST procède à la remise des médailles de la FFTA aux nouveaux récipiendaires.

Jean Luc BOIS	Dirigeant	Bronze
Hervé CHAUVIN	Dirigeant	Bronze
Daniel HACHET	Dirigeant	Bronze
Pierre VIROULET	Dirigeant	Bronze
Bernard GROISON	Dirigeant	OR

L'ordre du jour étant épuisé, le président donne la parole à Mme MARCANTOGNINI Présidente du CDOS BFC.

Mme MARCANTOGNINI remercie le président de son invitation à cette Assemblée Générale. Elle félicite le Président pour sa bonne gestion du Comité Régional et l'obtention de nombreuses médailles nationales et internationales.

Elle rappelle que les financements à venir seront d'un montant fixe à répartir entre les demandes.

Elle souligne que le tir à l'arc fait partie des sports pratiqués par les handicapés plus facilement que d'autres sports.

C'est un sport assez bien connu et reconnu.

Elle rappelle que le CROS BFC reste à l'écoute des structures sportives pour toutes les aides dont ils auraient besoin notamment sur le sport santé.

Elle souhaite une bonne année sportive et des espérances pour Tokyo.

Le président la remercie pour sa venue et prononce la fin de la réunion à 17h45. Il souhaite aux participants un bon retour dans leurs foyers.

Le président,
C LAFOREST.



le secrétaire,
G GATEAU.

